

RAPPORT FINANCIER pour l'exercice 2017**présenté par Xavier MALDAGUE, trésorier****1 – Compte de gestion 2017**

Les charges de fonctionnement de l'association en 2017 ont été inférieures à la prévision. Le choix du nouveau prestataire pour le magazine et l'annuaire a permis une rentrée de recettes significative au lieu de générer des dépenses comme les années antérieures. Le budget prévisionnel de l'année 2017 ne prenait en compte que le minimum garanti.

La caisse de secours a été sollicitée en 2017 : un don a été versé à un cotisant après analyse du dossier par la commission dédiée et validation en Conseil d'Administration.

Les dépenses relatives au Gala de l'armement, réalisé à l'Automobile Club de France (ACF), s'élèvent à 111 902 €, somme légèrement inférieures au budget, ce qui confirme, après le Gala 2016, le coût raisonnable d'un événement organisé dans ce lieu. Les recettes, plus faibles que la prévision également, s'élèvent à 112 568 €. Cela conduit pour cette année à un excédent de 666 €. Les dons reçus par la CAIA cette année s'élèvent à 781 € et sont en légère hausse par rapport à 2016.

Par ailleurs l'association a travaillé en 2017 sur les activités liées au cinquantième anniversaire du Corps en 2018. Ce travail est resté prudemment bénévole en attendant la convention DGA.

L'association a sollicité à l'été 2017 une convention pour 3 ans (2017 à 2019) entre la CAIA et la DGA ; il était prévu que la CAIA reçoive une subvention de 27 000 € en 2017, de 77 000€ en 2018 en particulier pour les activités liées aux 50 ans du Corps et de 27 000 € en 2019. Au 31 décembre 2017, la convention n'était pas signée, la subvention 2017 n'a donc pas été versée.

Les cotisations perçues ont généré 47 300 € de recettes, le nombre de cotisants payants (946 pour 2017) a diminué de 2% par rapport à l'année 2016.

Finalement, l'exercice 2017 affiche un excédent de gestion s'élevant à 32 197 €.

2 – Bilan 2017

Cette année, l'association a choisi de placer l'essentiel de ses fonds sur un compte sans risque. Pour les titres restant, la plus-value latente de 32 062 € est inférieure à celle de 2016 de 0.3%. Les taux de rémunération des différents placements sont restés faibles en 2017, une tendance qui se maintient en 2018.

Pour l'année 2017, conformément aux statuts, les dons sont versés au fonds de secours. Le bénéfice du Gala est affecté à la réserve générale ainsi que l'excédent d'exploitation dont le montant s'élève à 30 750 €.

La réserve manifestations reste fixée forfaitairement à 160 000 €.

Les produits à recevoir correspondent au versement d'une partie des recettes du magazine et de l'annuaire (pour les annonceurs qui n'ont pas encore réglé la totalité de la prestation à notre agence) ainsi qu'à quelques factures du Gala en attente de paiement fin 2017.

3 – Compte de gestion prévisionnel 2018

En 2018, les activités en lien avec le cinquantième anniversaire du Corps des ingénieurs de l'armement (édition d'un ouvrage, visite virtuelle sur internet, colloque pour les jeunes et diverses réunions voire une exposition) ont été budgétées à hauteur de 100 000 €.

Le contrat avec notre nouveau prestataire pour l'annuaire et le magazine va permettre de continuer à générer des recettes nettes significatives pour la CAIA. La somme minimale de 10 000 € garantie dans le contrat a été inscrite au budget 2018 dans le cadre d'une gestion prudente mais des recettes complémentaires sont probables.

Le Gala de cette année se doit d'être exceptionnel afin de fêter le 50^e anniversaire du Corps des ingénieurs de l'armement. L'association propose de budgéter un quadruplement de son budget, soit des dépenses à hauteur de plus de 420 000 € pour des recettes estimées à un peu plus de 350 000 €. Le déficit sera couvert par l'utilisation de réserves de la CAIA.

Les autres charges devraient être au même niveau qu'en 2017.

En ce qui concerne les autres produits, outre les niveaux exceptionnels de la subvention de la DGA pour 2018 et des recettes du Gala, ils devraient être globalement stables.

L'équilibre du budget prévisionnel présenté est obtenu sur la base d'un nombre de cotisants très proche de celui alloué au budget prévisionnel des années précédentes, soit 940 cotisants. Comme les années précédentes, l'association tient à rappeler l'importance de la bonne rentrée des cotisations qui, avec la subvention, assurent le fonctionnement courant de l'association et permettent de se préparer à la réduction de la base du Corps, à l'évolution des financements et des besoins futurs de l'association.

4 – Conclusion

L'année 2017 s'est terminée au plan financier dans de bonnes conditions compte tenu des efforts de gestion réalisés tant sur les recettes que sur les dépenses.

Les comptes ont été vérifiés par les trois membres de la commission spéciale de contrôle des comptes désignés par le bureau. Nous vous demandons, après avoir entendu leur rapport, de bien vouloir donner quitus au conseil et au trésorier de votre association pour la gestion de l'exercice 2017.